

## LE COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL



## LE COVOITURAGE COMME SOLUTION À LA CONGESTION

Parmi les 13,5 millions de personnes qui se rendent au travail en voiture chaque jour, 90% d'entre eux s'y rendent seul. Cela représente des dizaines de millions de sièges vides qui circulent chaque jour en France.

En faisant passer le taux d'occupation moyen des véhicules pour les déplacements domicile-travail de 1,08 personne par voiture (taux actuel en France) à 1,20, on résoudrait la majorité des problèmes de congestion.

Egis favorise la pratique du covoiturage en proposant un produit complet d'infrastructures (voies réservées, aires de covoiturage...) et d'équipements (signalisation, contrôle sanction...) tout en intégrant les interfaces nécessaires avec les dispositifs permettant d'organiser le covoiturage.



Le covoiturage est encore au stade expérimental en France, mais déjà les projets se multiplient : La Rochelle, Grenoble, Bordeaux et Lyon

Cette nouvelle vision de la voiture particulière est pleine de promesses :

- > Une diminution de la congestion automobile engendrée par la diminution du nombre de véhicules circulant sur les infrastructures
- > Une diminution des émissions de polluants atmosphériques
- > Une nouvelle offre de mobilité complémentaire aux offres de transport existantes

### Notre expertise

#### > Études de déplacement et de mobilité

- > Analyses réglementaires
- > Évaluation de la pertinence du covoiturage et de l'impact sur la circulation
- > Modélisation et simulation de trafic

#### > Réalisation des systèmes de contrôle du covoiturage

- > Radars pédagogiques
- > Contrôle automatisé du covoiturage
- > Verbalisation des contrevenants
- > Mise en service et suivi de l'exploitation du système

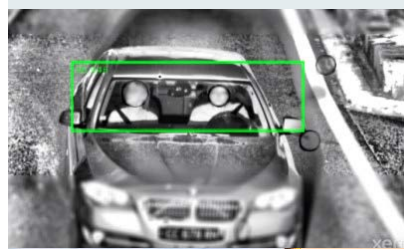
#### > Réalisation des voies réservées

- > Comparaison des différents aménagements possibles
- > Opportunité de la gestion dynamique des voies
- > Localisation des aires de covoiturage
- > Équipements, signalisation et réglementation

#### > Stratégies et politique d'exploitation

- > Élaboration de la politique d'exploitation
- > Écriture des procédures d'exploitation

#### > Élaboration des cahiers des charges



## Nos projets et nos visions

### Un projet réussi : la requalification de l'axe A6/A7 à Lyon

Egis réalise la conception de ce projet qui a pour objectif de faire passer le trafic quotidien sur l'axe A6/A7 de 100 000 véh/jour à 50 000 véh/jour en 2025..

Egis a pris en charge :

- Réalisation d'un benchmark sur le covoiturage
- Expertise sur le contrôle-sanction
- Études préliminaires des aménagements sur une voie dédiée au covoiturage
- Élaboration d'un concept de mobilité globale intégrant le covoiturage et des voies spéciales partagées de transports en commun

### > Et si demain...

#### On implante des voies réservées pour les véhicules électriques ?

Les véhicules électriques sont déjà autorisés sur plusieurs voies réservées au covoiturage. La prochaine étape de la démocratisation des véhicules électriques est la création de voies réservées aux véhicules verts.

Des sociétés envisagent déjà de réaliser des voies de rechargement des véhicules électriques. Les véhicules circulant sur ces voies auraient une autonomie illimitée !



Ces voies nécessiteront une infrastructure dédiée et un contrôle-sanction approprié.

Ce principe pourrait également être appliqué aux lignes d'autobus et de cars, dans une politique d'électrification des transports en commun.

### Une nécessité : de l'infrastructure dédiée

Un projet complet de covoiturage implique des infrastructures qui encouragent la pratique du covoiturage.

Egis prend en charge les études et la maîtrise d'œuvre de la réalisation des :

- Voies réservées et du contrôle-sanction



- Stationnements réservés et aires de covoiturage



## Quelques références

Ville de Lyon	Lyon	Conception de la requalification de l'axe A6/A7
Caisse des Dépôts	France	Étude nationale d'opportunité pour la Caisse des Dépôts
Agglomération du Pays de Grasse	Grasse	Étude de faisabilité, PDU Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Région Guadeloupe		Étude de faisabilité d'une voie de covoiturage réversible sur l'axe Gosier – Pointe-à-Pitre

[www.egis.fr](http://www.egis.fr)

Suivez Egis sur :



Egis  
15, avenue du Centre  
CS 20538 - Guyancourt  
78286 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - France  
Tél. : +33 1 39 41 40 00



SIE\_VRM\_02 - Egis - Mai 2018  
Crédits photos : © Vincent  
JACQUES / Chantier-Spie Ouest  
Centre - © Fotolia - © Egis